

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE n° 1907/2006

Date d'établissement : 08/12/08 – Page 1/4


Révision : 30/07/12

INSECT ELIMINATOR CONCENTRE

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation INSECT ELIMINATOR CONCENTRE

Utilisation de la substance/préparation Biocide des types PT18 (insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les arthropodes) et PT19 (répulsifs et appâts) selon l'annexe V de la directive 98/8/CE concernant les produits biocides.

Identification de la société/entreprise
HYDROPASSION
 B.P. 19
 29490 GUIPAVAS
 FRANCE
 Courriel : infos@hydropassion.eu
 Web : www.hydropassion.eu
 **N°Indigo 0 820 30 20 60**
 0,118 € TTC / MN

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 0 825 812 822

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Selon la directive 1999/45/CE, cette préparation est classée : Xi - Irritant
 Phrases de risque R R 38 : Irritant pour la peau.
 R 41 : Risque de lésions oculaires graves
 R 43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

« Contient du Géraniol. Peut déclencher une réaction allergique. »

3 – COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique Préparation biocide.

Composants dangereux

Dénomination	n° CAS / n° EINECS	% P/P	Classification	Phrases de risques
Géraniol	106-24-1 / 203-377-1	> 25 ≤ 100%	Xi	R 38, 41, 43
Ethanol	64-17-5 / 200-578-6	> 10 ≤ 25%	F	R 11
Acide gluconique	526-95-4 / 208-401-4	> 2,5 ≤ 10%	Xi	R 36

4 – PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
 NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation Amener le sujet à l'air libre. Consulter un médecin en cas de troubles.

Contact avec la peau Retirer les vêtements souillés et rincer abondamment la peau à l'eau savonneuse. Les vêtements ne seront réutilisés qu'après nettoyage.

Contact avec les yeux Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau (15 à 20 minutes) en maintenant les paupières écartées.
 Consulter un ophtalmologiste si des troubles apparaissent (notamment rougeur, douleur ou gêne visuelle).

Ingestion Rincer la bouche. Ne pas faire boire, ne pas faire vomir.
 Consulter un médecin immédiatement et lui montrer cette fiche.

Moyens spéciaux de première urgence Fontaine oculaire – Douche de sécurité.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE n° 1907/2006

Date d'établissement : 08/12/08 – Page 2/4

Révision : 30/07/12

INSECT ELIMINATOR CONCENTRE

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée, poudre, CO₂. Adapter les agents d'extinction selon les produits stockés à proximité.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser

Jet d'eau baton ou mousse.

Risques spécifiques

Peut être dégagé en cas d'incendie : Oxydes de carbone (COx).

Equipements de protection

Uniquement pour le personnel spécialisé dans la lutte contre l'incendie : appareils respiratoires isolants et autonomes.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
Si les quantités répandues sont importantes, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'équipements de protection

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Méthodes de nettoyage

Pomper le maximum du produit dans des récipients puis récupérer les résidus avec un absorbant inerte et non-combustible de façon mécanique.
Nettoyer soigneusement la surface souillée à l'eau savonneuse.
Eliminer les déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir la section 13).

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.
Pour la protection individuelle, voir la section 8.

Stockage

A conserver dans l'emballage d'origine, dans un local frais et bien ventilé. Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Tenir à l'abri de la chaleur et de toute source d'ignition.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Utilisation(s) particulière(s)

Biocide des types PT18 (insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les arthropodes) et PT19 (répulsifs et appâts) selon l'annexe V de la directive 98/8/CE concernant les produits biocides.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

- Protection respiratoire

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante ou en cas d'utilisation prolongée et/ou répétée.

- Protection des mains

Gants de protection (caoutchouc nitrile).

- Protection des yeux

Lunettes de sécurité.

- Protection de la peau

Vêtements de protection.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE n° 1907/2006

Date d'établissement : 08/12/08 – Page 3/4

Révision : 30/07/12

INSECT ELIMINATOR CONCENTRE

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- | | |
|----------|------------------|
| - Aspect | Liquide incolore |
| - Odeur | Caractéristique |

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- | | |
|--|--|
| - pH | 4,5 environ |
| - Point/intervalle d'ébullition | Non déterminé |
| - Point d'éclair | Non déterminé |
| - Inflammabilité | Non déterminée |
| - Propriétés explosives | Non déterminées |
| - Propriétés comburantes | Non déterminées |
| - Pression de vapeur | Non déterminée |
| - Densité relative | 0,94 à 0,95 |
| - Solubilité / hydrosolubilité | Miscible à l'eau en toutes proportions |
| - Coefficient de partage n-octanol/eau | Non déterminé |
| - Viscosité | Non déterminée |
| - Densité de vapeur | Non déterminée |
| - Taux d'évaporation | Non déterminé |

Autres informations

/

10 - STABILITE ET REACTIVITE

La préparation est stable dans des conditions normales de stockage et d'emploi.

Conditions à éviter

Chaleur.

Matières à éviter

Acides minéraux puissants, oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Peut notamment être dégagé en cas d'incendie : Oxydes de carbone (COx).

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Pas de recherches expérimentales avec cette préparation.

Risques d'irritation de la peau et de lésions oculaires graves. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

« Contient du Géraniol. Peut déclencher une réaction allergique. »

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas de recherches expérimentales avec cette préparation.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Elimination des déchets

Recycler ou éliminer conformément à la réglementation locale en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Elimination des emballages

Conserver la(les) étiquette(s) sur l'emballage et éliminer en centres agréés. Se conformer à la réglementation locale en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre (ADR/RID)

Non soumis à réglementation.

Transport maritime (IMDG)

Non déterminé.

Transport aérien (OACI/IATA)

Non déterminé.